



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

Bras, le 13 octobre 2022

2022 - 374

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 10 octobre 2022 sollicitée par Madame JAVELLY Magali domiciliée au n°18B de la rue Paul DOUMER, 83149 BRAS à l'occasion d'un emménagement effectué par la société DEMENAG&MOI,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule à hauteur du n°18B de la rue Paul DOUMER à l'occasion d'un emménagement pour le compte de Madame JAVELLY Magali,

ARRÊTE

Article 1 : Le vendredi 21 octobre 2022 de 12h00 à 16h00, un véhicule de déménagement et un monte-meubles seront autorisés à se stationner devant le n°18B de la rue Paul Doumer.

La circulation sera interrompue à hauteur du n°18B de la rue Paul DOUMER de 12h00 à 16h00.

Article 2 : La société DEMENAG&MOI se chargera de la signalisation du véhicule.

Article 3 : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

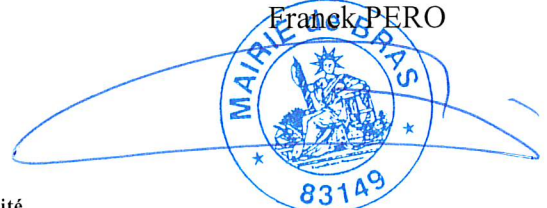
Article 4 : La société DEMENAG&MOI sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 5 : Les agents de police municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame JAVELLY Magali
- La société « DEMENAG&MOI »
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité